



ELECTION PRESIDENTIELLE 2017

Enjeu 3 : Le long terme

Porter une ambition forte pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture françaises

Potentiels de développement économique

Question 12 : Le potentiel des élevages marins, tant en termes d'alimentation durable que d'emplois pour les régions littorales, est loin d'être pleinement exploité. Quelles mesures prendrez-vous pour soutenir le développement de l'aquaculture française ?

Les réponses sont données par candidats, dans l'ordre alphabétique

M. Jacques Cheminade :

L'aquaculture française a sagement choisi de jouer la carte de l'excellence plutôt que les volumes. Aujourd'hui, elle est pionnière et leader pour de nombreuses techniques d'élevage aquacole alors que sa production est l'une des plus faibles d'Europe. En relevant les salaires et en augmentant le pouvoir d'achat de l'ensemble des Français, chacun doit pouvoir acquérir ces produits de grande qualité nutritionnelle et sanitaire.

M. François Fillon :

François Fillon veut encourager le développement de l'aquaculture, valoriser son rôle, améliorer son image et réduire ses contraintes administratives, à la fois pour permettre aux professionnels de vivre de leur activité et pour accompagner le

développement de nouvelles formes de production durables et de qualité. Il proposera également un grand plan de sauvetage de la conchyliculture qui accompagnera la restructuration des élevages pour baisser les densités et facilitera la création d'élevages hauturiers.

Mme Marine Le Pen :

La labellisation est de nouveau une solution pour développer les élevages marins. Ce secteur sera le premier à profiter des nouveaux débouchés créés grâce à notre politique alimentaire favorable aux produits français (cf. Question 9) : cette politique permettra de lutter efficacement contre la concurrence étrangère déloyale qui s'appuie sur le dumping social et environnemental tant dans l'élevage que dans la première transformation. On peut reprendre le même concept que pour les produits carnés : « élevé et transformé en France ».

Il faudra aussi que le futur Ministère de la mer prospecte de nouvelles zones d'installation. Il faut enfin clairement mettre fin à la pollution terrestre qui affaiblit certains élevages marins : cela passe aussi par une véritable réduction de l'usage des produits phytosanitaires dans l'agriculture.

M. Emmanuel Macron :

Produire des algues, mieux exploiter poissons et autres animaux marins sont des solutions spatialement, énergétiquement et économiquement rentables pour produire des protéines de qualité. La France importe plus de 85 % des produits de la mer qu'elle consomme. Face à la crainte récurrente des produits que suscitent les aquacoles importés, il y a là un gisement pour une production locale. Nous souhaitons que d'ici 2022, la restauration collective publique et privée s'approvisionne pour au moins 50% en produits bio, labels de qualité et circuits-courts, ce qui créera des débouchés pour une production de qualité et pourvoyeuse d'emplois. Le développement de l'aquaculture passe également par une mise en œuvre volontariste du plan de progrès déjà validé par l'État et par la mobilisation des dispositifs de soutien offerts par le FEAMP. En cette matière aussi les efforts de planification spatiale doivent contribuer à améliorer la visibilité des acteurs.

M. Jean-Luc Mélenchon :

La consommation de poissons et de fruits de mer en Europe et en France a plus que doublé en trente ans quand le niveau des prélèvements mondiaux stagne à quelques 90 millions de tonnes. Une révolution silencieuse s'est produite en 2013 dans l'indifférence quasi générale, elle ne m'a pas échappé, la quantité de poissons consommés issus de l'aquaculture a dépassé celle de la pêche. Une mutation similaire s'est produite dans l'humanité entre la chasse et l'agriculture il y a 10 000 ans. La pente est prise, elle ne s'arrêtera pas.

Je souhaite inscrire la France dans un vaste programme de développement de l'aquaculture marine. Le projet s'articule en trois points : production de poissons pour développer l'emploi et limiter nos importations en particulier issues de pays émergents, la culture d'algues pour les compléments alimentaires, la biotechnologie et la substitution des plastiques, la mise en culture extensive des marais littoraux dont la production biologique est une vocation afin d'assurer le maintien de leur bon état écologique.

Il y a urgence, quand la production aquacole européenne a progressé en dix ans de 50 000 tonnes, celle de la France, pionnière dans les années 70, a régressé sur la même période de presque 10 000 tonnes. La part de l'aquaculture marine reste scotchée à 6000 tonnes, moins de 1 % de la production aquatique française.

Constatons que les schémas départementaux de développement de l'aquaculture marine n'ont servi à rien et que le « Plan national stratégique de développement des aquacultures durables 2020 » est resté lettre morte. Je sais quoi faire.

Les projets de développement sont lestés par la frilosité des banques et les recours contentieux. Côté État, l'administration n'est pas en ordre de marche. Les propositions que je formule pour le financement de mon plan de développement et la réorganisation de l'administration de la mer pour une politique maritime intégrée qui intègre les compétences de l'autorité environnementale répondent à cette ambition.